Feu vert au rachat du groupe Aroma Zone (huiles essentielles, produits d'entretien et cosmétiques naturels) par le groupe Eurazeo

Publié le 17 juin 2021

Le 1er juin 2021, le groupe Eurazeo (groupe d'investissement mondial) a notifié auprès de l'Autorité son projet de prise de contrôle exclusif du groupe Aroma Zone, actif dans le secteur de la production et de la commercialisation, sous sa marque, d'huiles essentielles, d'ingrédients et actifs naturels pour faire de la cosmétique maison, de produits de beauté bio, et de produits d'entretien naturels.

Considérant, après examen, que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 17 juin 2021

Lire le communiqué